



Explications sur le site du marais de Saône

Novembre 2014

ZOOMSUR

Eau et Patrimoine

Balade-découverte mercredi 29 octobre

A l'occasion de la balade-découverte organisée par l'AudaB, les membres de l'agence ont pu échanger sur le thème « Eau et patrimoine » mercredi 29 octobre.

Le circuit organisé a mis en avant trois sites : le Marais de Saône, la source d'Arcier ainsi que les vestiges de l' Aqueduc gallo-romain d'Arcier. La matinée s'est conclue à l'Hôtel de Région où les participants ont été accueillis par Éric Durand, conseiller régional délégué « Eau et Milieux naturels ». Grâce à celui-ci, la balade a pu se poursuivre par la visite des vestiges de l'aqueduc gallo-romain conservés dans le parking sous-terrain du Conseil régional.

Par ailleurs, la gentillesse d'un propriétaire privé a permis aux participants d'accéder à des sites privilégiés habituellement inaccessibles au grand public.

Les sujets variés tels que la préservation du patrimoine, de la qualité de l'eau, des milieux humides, les moyens à notre disposition pour cette préservation... ont été abordés lors de cette matinée.

Grâce à la qualité des interventions de Christophe Verrier (Chargé de mission au Syndicat mixte du Marais), de Jean-Pierre Mettetal (Hydrogéologue et Président de l'association « Aqueduc d'Arcier, patrimoine historique ») et d'Éric Durand (Conseiller régional) cet évènement a été une réussite. Il a attiré une trentaine de participants issus de nombreuses communes du SCoT de l'agglomération bisontine, du Grand Besançon, de la Ville de Besançon, de l'Agence foncière du Doubs, de l'Etat, du Syndicat De Production Et De Distribution De L'eau (SPD'eau), etc.

Le succès de cet évènement motive l'AudaB à chercher d'ores et déjà le thème de la balade-découverte 2015.

Le marais de Saône

Dernier grand complexe marécageux des plateaux du Doubs, le marais de Saône est une vaste zone humide d'environ 750 ha. Doté d'une mosaïque diversifiée de milieux humides, il héberge encore une faune et une flore de très grand intérêt. Par ailleurs, les eaux transitant à travers le marais contribuent à l'alimentation de la source d'Arcier. Cette dernière représente un enjeu capital dans la ressource en eau de Besançon puisque alimentant 45% de la population de la ville de Besançon (soit quelques 55 000 habitants). Ce marais a toutefois subi un nombre important d'atteintes (drainage, abandon, urbanisation, pollutions diverses, etc.) qui altèrent de façon prononcée ses fonctionnalités de zone humide. La prise de conscience progressive de l'obligation de préserver cette zone a conduit, en septembre 2000, à la création du Syndicat mixte du marais de Saône. Le marais de Saône se situe en limite occidentale des premiers plateaux calcaires du Doubs, à environ 10 Km au sud-est de Besançon. Il présente une topographie quasiment

plane, oscillant entre 380 et 390 m d'altitude avec un point bas, le Creux sous Roche situé à 367 mètres.



Marais de Saône



Marais de Saône. Le Creux sous Roche

Le Creux sous Roche



Le Creux-sous-Roche

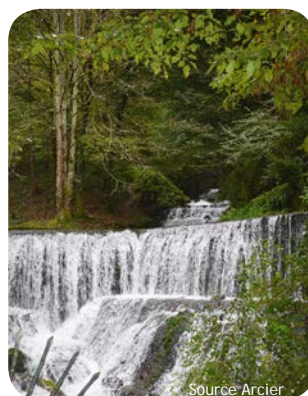
Le Creux sous Roche constitue un poljé, c'est-à-dire une vaste dépression karstique de forme complexe alimentée par plusieurs ruisseaux. Il se présente comme un entonnoir à fond aplati, des pentes moyennes à douces vers le Nord, l'Ouest et le Sud-Ouest et fermé par des parois rocheuses verticales à l'Est et au Sud-Est. Le Creux sous Roche comporte plusieurs pertes. Il récupère les eaux du ruisseau souterrain issu de l'exurgence de l'Œil de Bœuf, de la Fontaine du Grand Saône, du ruisseau de la Vèze, du ruisseau de la Scierie et du ruisseau des Grands Terreaux. Les écoulements se bloquent au Creux sous Roche y formant un vaste lac temporaire.

Arcier

Le « Caprice »

La balade s'est poursuivie par la découverte de la source d'Arcier et des tronçons de l'aqueduc gallo-romain en passant par la superbe propriété de monsieur Robert. Les eaux d'Arcier ont largement été exploitées comme force motrice. Autrefois moulin à poudre, papeterie, pisciculture... l'ensemble des bâtiments composant la propriété a été le témoin de nombreuses activités. Nous retiendrons seulement les deux activités les plus représentatives que sont le moulin à poudre et l'activité de papeterie.

Le moulin à eau pour la fabrication de la poudre à canon a été créé en 1686 par Jean Frédéric Fuyard et a cessé son activité à la fin du 18^{ème} siècle. Cette création répondait aux besoins énormes de Louis XIV en poudre à canon pour ses conquêtes. En 1638, un bateau comptait 110 canons ce qui nécessitait une très grande quantité de poudre. En 1739, un document officiel atteste que le moulin à poudre d'Arcier faisait partie des 19 moulins à eau en France où l'on travaille à la fabrication de la poudre à canon.



Source Arcier



Le Caprice

Les ruines que l'on distingue sont celles de la maison du Maître Poudrier. Le moulin à poudre était situé bien plus loin en contrebas, pour des questions de sécurité. Deux papeteries ont été créées sur ce site. L'ensemble de ruines à proximité de l'ancienne maison du Maître Poudrier correspond aux vestiges de la papeterie qui fut créée à l'époque de la révolution industrielle, en 1840.

De l'ancienne papeterie, créée en 1581, il ne reste plus rien. La seconde papeterie fut une manufacture aux procédés standardisés auxquels s'est ajoutée une mécanisation du travail. La force motrice de l'eau entraînait un tapis roulant

sur lequel s'effectuaient les opérations pour la fabrication du papier. En 1834, la production d'Arcier s'élevait à 1500 rames de papier par an. La papeterie a disparu dans un incendie en 1865.

L'aqueduc gallo-romain d'Arcier

L'aqueduc d'Arcier est le seul ouvrage de cette importance connu en Franche-Comté. Son existence est liée à la romanisation et en particulier à la mise en valeur de la capitale de la Séquanie : Vesontio (Besançon). Pour un Romain, un espace civilisé, urbanisé, ne pouvait en effet se concevoir sans l'abondance d'une eau courante et de qualité. A fortiori, une capitale régionale telle que Vesontio se devait d'offrir à sa population une qualité de vie et des agréments dans lesquels l'eau entrait pour une part importante.

La longueur de l'aqueduc a été estimée à 10,250 km. Les ingénieurs romains ont capté l'eau des sources d'Arcier, probablement dans un bassin collecteur où s'effectuait

un premier filtrage. L'aqueduc conduisait ensuite l'eau jusqu'à Besançon, dans un bassin de distribution dont les vestiges furent dégagés, en 1870, par le bibliothécaire et archéologue Castan. Construit à flanc de coteaux, l'aqueduc suit approximativement le cours du Doubs et les courbes de niveaux selon un pendage constant de 0,22 %. Sa conception permettait de franchir les vallées. Il était tantôt souterrain, tantôt à l'air libre, tantôt entièrement dégagé, tantôt supporté par plusieurs arcs. L'aqueduc arrivait enfin à Besançon en traversant la « Porte taillée » percée spécifiquement par les romains à cet effet et qui sera ensuite agrandie au Moyen-Age.



Aqueduc gallo-romain d'Arcier



Aqueduc gallo-romain d'Arcier. Explications JP Mettetal

L'association « Aqueduc d'Arcier, patrimoine historique »

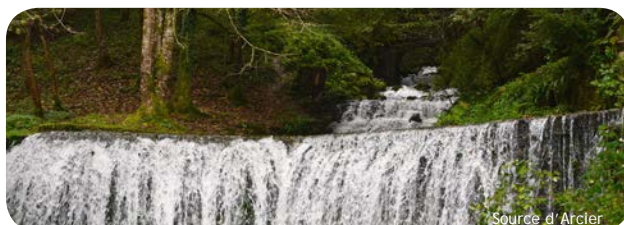
Encouragés et soutenus par les communes de Besançon, Montfaucon, Chalèze, Chalezeule, Vaire-Arcier ainsi que par le Grand Besançon, des passionnés ont créé une association de préservation : « Aqueduc d'Arcier, patrimoine historique ». Celle-ci s'est fixé pour objectif de rassembler et coordonner les collectivités et les acteurs institutionnels de la culture autour d'un projet commun de valorisation des vestiges de l'aqueduc. Depuis 2012, l'AudaB accompagne ces collectivités dans ce projet.

Les sources d'Arcier

Trois sources composent en réalité le site d'Arcier. La «Source Haute», alimente encore à ce jour Besançon grâce à un aqueduc moderne ; la «Source Basse» est celle qui fut captée par les Romains ; la «Source Bergeret» est un trop plein de crue pour les deux premières. Les volumes d'eau écoulés par ces sources sont colossaux : ils atteignent 50 millions de m³ par an ! Ce sont ces ressources massives d'eau potable qui ont permis à Besançon de se développer et de connaître un destin florissant. Aujourd'hui, les eaux des sources sont utilisées essentiellement pour l'alimentation de la ville de Besançon. Mais les sources alimentent également des ruisseaux qui vont rejoindre le Doubs tout proche.



Source d'Arcier. La source Haute



Source d'Arcier

Le square Castan et l'Hôtel de Région

Le square Castan

Il s'agit d'un vaste ensemble semi-circulaire non identifié qui date probablement du II^e ou du III^e siècle, à l'époque de l'ancienne cité gallo-romaine de Vesontio. En 1870, l'archéologue et bibliothécaire de la ville, Auguste Castan, y entreprit des fouilles. Il y découvrit huit colonnes corinthiennes que l'on fit remonter, les vestiges du bassin de distribution des eaux de l'aqueduc d'Arcier qui

approvisionnait la cité à l'époque romaine et ceux d'un hémicycle d'un diamètre intérieur proche de 54 mètres. Les fragments antiques du square font l'objet d'un classement au titre des monuments historiques depuis le 12 juillet 1861. Le jardin contenant les vestiges fait l'objet d'une inscription au titre des monuments historiques depuis le 12 avril 1945.

Le tracé de l'aqueduc



Castellum divisorium

Depuis les sources d'Arcier, il est possible de suivre le tracé de l'aqueduc gallo-romain jusqu'à Besançon, grâce à la conservation de tronçons de cette construction et grâce surtout aux vestiges découverts dans le parking souterrain du Conseil régional où ils sont conservés. Le *castellum divisorium** est lui aussi en partie conservé square Castan.

* Le Castellum divisorium est le bassin de distribution des eaux qui distribuait l'eau aux fontaines et monuments publics de la ville

L'Hôtel de Région

Éric Durand, conseiller régional délégué « Eau et Milieux naturels » a accueilli les participants au sein de l'Hôtel de Région poursuivant ainsi la balade-découverte par la visite des vestiges qu'abrite le parking sous-terrain du Conseil Régional.

La matinée s'est conclue au sein du salon Forni où Éric Durand a précisé, lors de son discours, les actions de la Région en termes de préservation de l'environnement et notamment les actions de celle-ci concernant la thématique de l'eau.



Vestiges parking sous terrain Hôtel de Région



Hôtel de Région



Hôtel de Région - Eric Durand, Michel Rouget



AudaB
Hôtel Jouffroy - 1 rue du Grand Charmont BP 509
25026 Besançon Cedex
Tél. 03 81 21 33 00 Fax 03 81 21 32 99
Email : contact@audab.org Site : www.audab.org

Directeur de la publication : Michel Rouget Rédactrice : Mylène Kruger Conception graphique : Agnès Monneret - Mylène Kruger
Sources : Bruno Robert « La mémoire de l'eau » 2007 ; www.maraisdesaone.fr ; baladesnaturalistes.hautetfort.com
Crédits photographiques : AudaB ISSN : 1965-1600 Dépôt légal : Novembre 2014